

LE COURRIER DES PRISONNIERS DE GUERRE FRANCAIS DANS LES STALAG 1940 - 1945(1^{ère} partie)

Après un séjour souvent très court dans les FRONTSTALAG et autres camps de rassemblement situés en métropole, ce sera le départ pour une longue captivité en Allemagne ou dans ses territoires annexés (Autriche, Pologne, Alsace-Lorraine).

Selon un bilan arrêté au 17 novembre 1947, le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants estimait à 1 580 000 le nombre de prisonniers transférés dans des camps prévus à cet effet et répartis dans 17 régions militaires du Reich.

Les prisonniers y sont affectés selon leur état militaire : sous-officiers et hommes de troupe dans les STALAG (abréviation de MANNSCHAFTS-STAMMLAGER), officiers dans les OFLAG (abréviation de OFFIZIERSLAGER).

Dans cette étude, nous examinerons la situation dans les STALAG en ce qui concerne le courrier.

Il faut tout d'abord préciser que le STALAG était désigné par un numéro en chiffres romains correspondant à celui de la région militaire dans laquelle il était situé, (exemple : STALAG III A, WEHRKREIS III)

La lettre complétant le numéro du camp correspond à sa situation géographique lorsqu'il y a pluralité de STALAG dans une même région militaire.

Enfin, le camp principal (Hauptlager) était éventuellement divisé en camps annexes ayant une fonction particulière (Zweiglager, Teillager).

LA CORRESPONDANCE DES PRISONNIERS DE GUERRE

Les règles régissant la correspondance des prisonniers de guerre ont été définies dans les articles 35 et suivants de la Convention de Genève du 27 juillet 1929. D'après ces articles, il appartient à la puissance détenant les prisonniers de fixer périodiquement le nombre de lettres et de cartes postales qu'il leur est permis d'expédier chaque mois. Les autorités allemandes l'ont fait à différentes reprises.

AVIS DE CAPTURE

Dès son arrivée au STALAG, le prisonnier recevait une carte spéciale destinée à informer ses proches de sa situation. (Fig. 1)

LETTRES ET CARTES POSTALES EXPEDIEES JUSQU'AU 31 DECEMBRE 1940

Durant cette période, les lettres et cartes postales remises aux prisonniers sont d'un modèle standard qui préfigure les formulaires officiels qui seront mis en service le 1er janvier 1941. (Fig. 2 et 3)

Pour leur correspondance, les familles utilisent de simples lettres ou disposent de formulaires de différents modèles qu'elles peuvent se procurer dans le commerce. (Fig. 4 et 5)

Au cours des derniers mois de 1940, les bureaux de poste français mettent également à leur disposition, au prix de 5 centimes, des cartes de couleur bistre ou verte destinées aux prisonniers de guerre. (Fig. 6)

Censure du



STALAG III A

Kriegsgefangenenpost
Postkarte
Besetztes Gebiet

An

Monsieur

Stalag I B
27
Gebührenfrei!

Camp de Prisonniers de guerre
Stalag I B F 14746 Date *4 September 1940*
(Seulement No. du Camp, selon les instructions du Commandant)

Je suis prisonnier de guerre en Allemagne et en bonne santé—
(ou) légèrement blessé.
Nous serons transportés d'ici dans un autre camp au bout de quelques jours. N'écrivez jusqu'à ce que je vous donnerai la nouvelle adresse.

Meilleurs souvenirs

Prénom et nom de famille: *M. Robin Louis*
Rang: *2^e Ecluse 13^e RI*
Détachement: *Stalag I B F 14746*
(Aucun autre détail. — Ecriture lisible.)

Fig. 1 - Avis de capture du STALAG I B à HOHENSTEIN (Prusse-Orientale) du 4-9-1940 pour FONTENAY-LE-COMTE (Vendée), acheminé le 2-10-1940

Kriegsgefangenenpost
Postkarte
An

STALAG IX A
74
Gebührenfrei!

Madame Delaunay Georges

Absender:
Vor- und Zuname: *Sergent Delaunay Georges*
Gefangenenummer: *17714*
Lager-Bezeichnung: *Stalag IX A*
Kommando-Nr.: _____
Deutschland (Allemagne)

Empfangsort: *Deville-les-Rouen*
Straße: *4 Impasse de l'Industrie*
Land: *Seine-Inférieure*
Landesteil (Provinz usw.):
France

Fig. 2 - Carte du 24-11-1940 du STALAG IX A à ZIEGENHAIN pour DEVILLE-LES-ROUEN



Fig. 3 - Lettre du 12-9-1940 du STALAG III A à LUCKENWALDE pour ROUEN



Fig. 4 - Carte de ROUEN du 14-11-1940 pour le STALAG XII D à TRIER (TREVES)



Fig. 5 - Lettre de MONT-ST-AIGNAN du 9-11-1940 pour le STALAG XII D à TRIER (TREVES)

Gebührenfrei (en franchise) Carte vendue 5 c. dans tous les bureaux de Poste

KRIEGSGEFANGENENPOST
(Courrier des Prisonniers de Guerre)

EXPÉDITEUR 65 14 DESTINATAIRE
Stalag 65

M. Madame Nom et Prénoms: *Fargeau André*
H. Fargeau Grade: *Infanterie*
24 rue Rampal Numéro du prisonnier: *1427*
Paris 19^e Stalg ou Oflag ou Frontstalag } *Stalag III*
France N° *D 505 Allemagne*

L'adresse ne doit, en aucun cas, comporter l'indication géographique du lieu du camp, même s'il est situé en France occupée.
 Est seul permis l'emploi du français ou de l'allemand.
 Les sténographies de tous systèmes sont interdites.

Fig. 6 - Carte de PARIS du 10-12-1940 pour le STALAG III D à BERLIN (LICHTERFELDE)

Vendue 5 c dans les bureaux de poste

LETTRES ET CARTES POSTALES UTILISEES A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 1941

Afin d'endiguer et de mieux contrôler le flot de courrier échangé entre les prisonniers et leurs familles, les autorités allemandes prennent les mesures suivantes qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 1941 :

- Les lettres et les cartes destinées aux prisonniers de guerre ne pourront être écrites que sur des formulaires spéciaux qui seront envoyés par le prisonnier lui-même à sa famille.
- Les colis ne pourront être expédiés aux prisonniers qu'après avoir été munis de l'étiquette-adresse qu'ils auront envoyée préalablement à leurs familles.
- Tout envoi postal qui arrivera au camp après le 1^{er} janvier 1941 et qui n'aura pas été expédié selon les instructions ci-dessus ne sera plus remis au prisonnier de guerre destinataire.

Comme nous le verrons plus loin, cette dernière disposition souffrira quelques exceptions !

Les familles seront informées de ces différentes mesures dès le début de 1941. (Fig. 7)

Kriegsgefangenenpost
Correspondance des prisonniers de guerre

Postkarte Carte postale

Unbesetztes Gebiet

An Madame Gaston Bernard

14.1.41-78

Gebührenfrei - Franc de port!

<p>Absender: Envoi de</p> <p>Vor- und Zuname: Nom et prénom</p> <p><u>Bernard Gaston 71711</u></p> <p>Gefangenennummer: No. du prisonnier</p> <p><u>71711</u></p> <p>Lager-Bezeichnung: Nom du camp</p> <p><u>Stalag II B</u></p> <p style="text-align: center;">Deutschland (Allemagne)</p>	<p>Empfangsort: Lieu de destination</p> <p><u>Toulon & Mourillon</u></p> <p>Straße: Rue</p> <p><u>6 Rue Montauban</u></p> <p>Land: Landesteil (Provinz usw.) Dép.</p> <p><u>(Var) France</u></p>
--	---

Avis aux Familles des Prisonniers de Guerre.

L'augmentation exorbitante du nombre des lettres, des cartes et des colis destinés aux prisonniers de guerre, retarde beaucoup la distribution. Pour accélérer le trafic postal, les mesures suivantes ont été prises: et devront être observées à partir du 1^{er} janvier 1941:

1. Les lettres et les cartes destinées aux prisonniers de guerre, ne pourront être écrites, que sur les formulaires spéciaux qui seront envoyés par le prisonnier lui-même à sa famille;
2. Les colis ne pourront être expédiés aux prisonniers qu'après avoir été munis de l'étiquette-adresse qui sera envoyée aux familles par le prisonnier;
3. Tout envoi postal qui arrivera au Camp après le 1^{er} janvier 1941 et qui n'aura pas été expédié selon les instructions ci-dessus ne sera plus remis au prisonnier de guerre.

Donc, je vous prie d'observer exactement ces nouvelles instructions afin que je reçoive sans retard tous les envois qui me sont destinés.

Gaston Bernard 71711 Stalag II B

(Prénom, Nom, No.)

Fig. 7 - Carte du 14-1-1941 du STALAG II B à HAMMERSTEIN pour TOULON (Var)

Dans la pratique, les nouveaux formulaires seront semblables à ceux précédemment utilisés, mais comporteront une partie détachable à l'usage des familles. (Fig. 8 et 9)

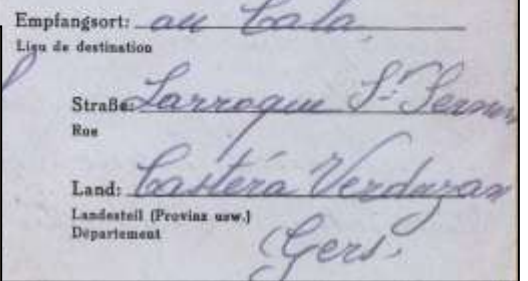


Fig. 8 – Carte du STALAG XVIII D avec carte-réponse.

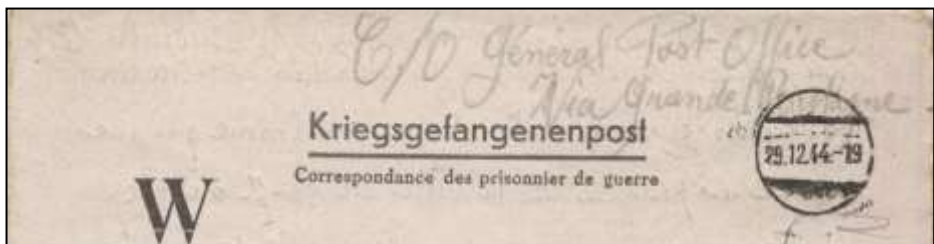


Fig. 9 – Lettre du STALAG IV A avec Lettre- réponse.



Tout le courrier émanant des camps de prisonniers était traité par la KRIEGSGEFANGENENPOST (correspondance des prisonniers de guerre). Les plis bénéficiaient de la franchise postale et recevaient au départ un cachet à date muet. Cette règle souffrait néanmoins certaines exceptions : absence de cachet, cachet de la poste civile ou cachet de la FELDPPOST. Dans ce dernier cas, il s'agissait de prisonniers au service de l'armée allemande et incorporés dans un détachement militaire. (Fig. 10)

Kriegsgefangenenpost
Correspondance des prisonniers de guerre

Postkarte Carte postale

FELDPPOST
09.4.43.-13
b

Stralag X B
62
geprüft

An
A

Madame Herbert Georgette
Luder

Gebührenfrei! Franc de port!

<p>Absender: Expéditeur: Vor- und Zuname: Nom et prénom <i>Herbert André</i></p> <p>Gefangenenummer: <i>43085</i> No. du prisonnier</p> <p>Lager-Bezeichnung: Nom du camp <i>Arbeit-Kodo. 604</i> siehe Rückseite Deutschland (Allemagne)</p>	<p>Empfangsort: Lieu de destination <i>Luder</i></p> <p>Straße: <i>Victor Hugo</i> Rue</p> <p>Land: <i>Marne</i> Landesteil (Provinz usw.) Département <i>zone occupée</i></p>
--	---

Fig. 10 - Carte du 9-4-1943 du STALAG X B à SANDBOSTEL pour LUDES (Marne)
Prisonnier travaillant dans un Kommando affecté à l'armée allemande

COURRIER NON ADMIS

La nouvelle réglementation en vigueur à partir du 1er janvier 1941 donna lieu à rejet systématique des objets de correspondance ne répondant pas aux nouvelles prescriptions. Certains STALAG l'appliquèrent avec sévérité. (Fig. 11 et 12)

Dans la pratique, ces dispositions n'allèrent pas sans créer de problèmes, certains camps ne disposant pas des nouveaux formulaires officiels en janvier 1941.

Une certaine tolérance fut alors admise comme le démontre une lettre du 3 mars 1941 postée à CHATEAUNEUF S/CHER (Cher) le 12 mars 1941, à destination du STALAG I A à STABLACK où elle est parvenue le 9 mai. L'enveloppe a été revêtue de l'annotation manuscrite suivante :

**Sans f.^{1e} réglementaire Cre Vichy
n° 1702494 du 12-2-1941 (Fig. 13)**

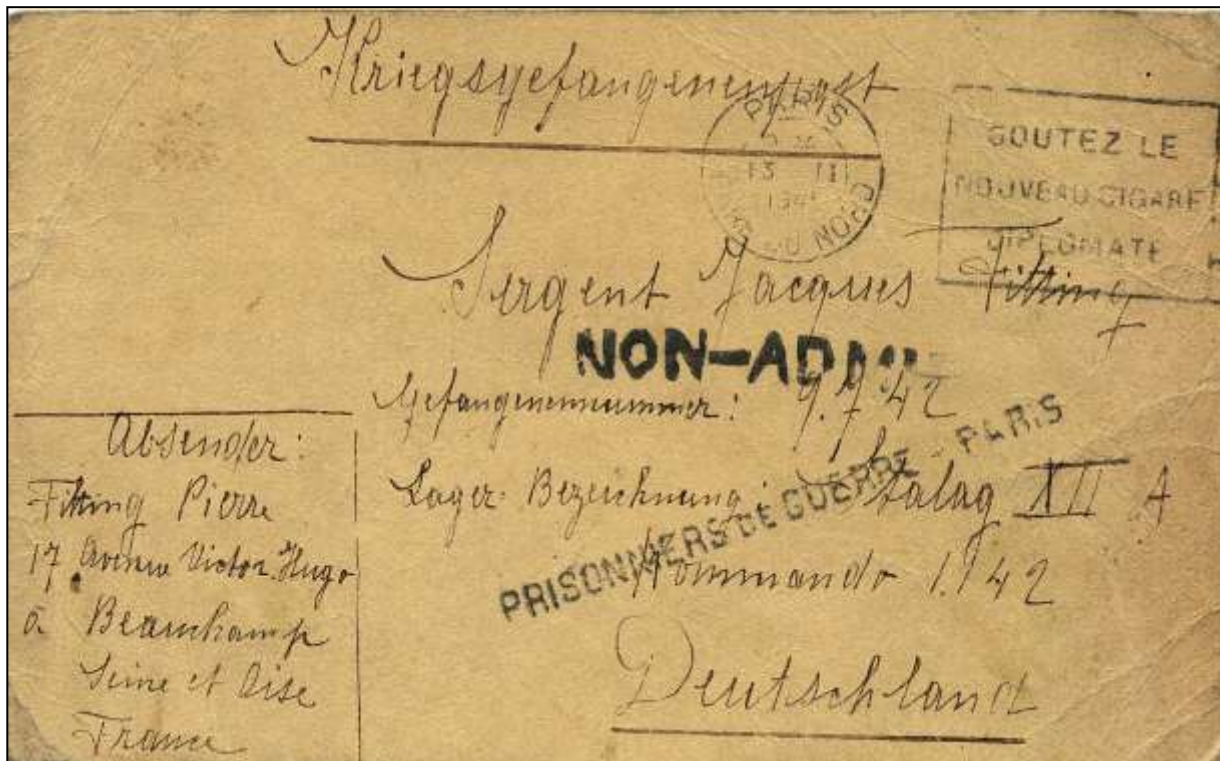
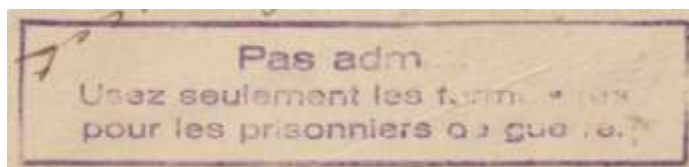


Fig. 11 - Carte de BEAUCHAMP (S. et O) postée à PARIS le 13-2-1941 pour le STALAG XII A à LIMBURG Griffes NON-ADMIS et PRISONNIERS DE GUERRE - PARIS



... formulaires
... de guerre

Au verso Fig. 12 - Carte-lettre de PARIS du 29-4-1941 pour le STALAG X A à SCHLESWIG



Fig. 13 - Lettre de CHATEAUNEUF S/CHER (Cher) du 12-3-1941 pour le STALAG I A à STABLACK

CHANGEMENT DE CAMP

Il arrivait qu'au début de sa captivité un prisonnier soit affecté à un autre STALAG. Il lui était alors remis une carte spéciale destinée à en informer sa famille. (Fig. 14)

Camp: Stalag IV D

Date 15 Septembre

Mon adresse est dès à présent:

Stalag IV D (et non plus IV B)

Sans changement du numéro.

David Lucien
(Prénom, Nom)

No 18609

Il est inderdit d'ajouter un mot.

**Pas de longues lettres!
Ecriture très lisible!**

Stamp: 51040-17
al

Fig. 14 - Carte de changement d'adresse (verso) du 15-9-1940 Transfert du STALAG IV B au STALAG IV D

AVIS

Ne sont plus délivrés tous les paquets contenant pour le destinataire des communications écrites et des objets interdits ou qui, par la manière de leur emballage, peuvent échapper au contrôle (objets de toutes sortes constituant des moyens d'évasion).

Les objets interdits sont les suivants:

Argent et monnaie de toutes sortes, de toutes valeurs monétaires et de tous États.

Vêtements civils pour les prisonniers de guerre (les internés civils exceptés) et vêtements de dessous pouvant être portés comme vêtements civils (chandails, pullover autorisés).

Brassard des services sanitaires pour ceux, qui n'y ont pas droit.

Armes et instruments susceptibles d'être utilisés comme armes, grands couteaux de poche et ciseaux.

Munitions et explosifs.

Instruments pouvant servir à des tentatives d'évasion ou à des actes de sabotage.

Machines à copier et autres multiplicateurs, papier carbone et papier à calquer.

Boussoles, havresacs, cartes géographiques, appareils photographiques, jumelles, loupes.

Lampes électriques, briquets, mèches, bougies.

Alcool et spiritueux.

Alcool solidifié, objets et matières facilement inflammables, radiateurs.

Appareils téléphoniques, postes émetteurs et récepteurs et pièces de rechange pour ces appareils.

Médicaments de toutes sortes et sous toutes formes, tubes de vaseline, sel ammoniac (en grains ou dissous) et ammoniacque liquide.

Jus de fruits, produits chimiques, acides.

Livres et imprimés d'un contenu douteux ou indécent, journaux étrangers, livres avec des cartes géographiques annexées.

Papier à cigarettes et fume-cigarette en papier.

Papier de papeterie et de toutes sortes, carnets et calepins, papier à lettres, cartes postales.

Pommes de terre.

N.B. Les livres autorisés doivent être expédiés séparément ou en paquets de dons patriotiques de la Croix-Rouge.

Les paquets doivent être emballés solidement, bien serrés et ficelés avec soin afin d'éviter des pertes et des vols.

Fig. 15 - Avis concernant la composition des colis postaux

Selon les termes de la Convention de Genève du 27 juillet 1929,

Section N, article 37, "les prisonniers de guerre seront autorisés à recevoir individuellement des colis postaux contenant des denrées alimentaires et d'autres articles destinés à leur ravitaillement ou à leur habillement. Les colis seront remis aux destinataires contre quittance."

Les autorités allemandes fixeront strictement le contenu autorisé des colis et en limiteront le nombre à un colis de 5 kilos tous les deux mois et, en outre, un colis de 1 kilo ou deux colis de 1/2 kilo par mois. (Fig. 15) Il résulte notamment des interdictions énoncées que tous objets de nature à faciliter des évasions sont prohibés et qu'ils entraînent la saisie des colis.

Des étiquettes furent remises aux prisonniers, à charge pour eux de les transmettre à leurs familles. (Fig. 16 et 17)

Kriegsgefangenensendung Envoi aux prisonniers de guerre	
An den Kriegsgefangenen Au prisonnier	
<i>Berthel Paul</i>	
Absender: Expéditeur: Vor- und Zuname: Nom et prénom Ort: Lieu Straße: Rue Kreis: Département	Gefangenenummer: <i>47982</i> No. du prisonnier Lager-Bezeichnung: Nom du camp M.-Stammlager VIII C Arbeits-Kommando-Nr.: <i>1299</i> Deutschland (Allemagne)
Hier abtrennen! Détacher le long du pointillé! Mettez un double de l'adresse à l'intérieur du colis!	
Instructions concernant l'expédition et l'emballage des colis postaux.	
<p>Les colis postaux et les petits paquets ne seront distribués pourvu qu'ils soient munis de cette adresse imprimée. Tous les paquets dont l'adresse n'a pas été collée sur l'emballage ne me parviendront pas et le contenu sera distribué aux autres prisonniers de guerre.</p> <p>Dans les paquets munis de l'adresse en couleur bleue on ne doit envoyer que des vivres et des aliments, tandis que les paquets avec l'adresse rouge ne doivent contenir que des vêtements et du linge.</p> <p>L'emballage doit être solide et résistant, autrement le colis se défait et son contenu se perd.</p>	

Fig. 16 - Etiquette bleue pour colis de vivres expédiée le 6-3-1942 du STALAG VIII C à SAGAN

Hier abtrennen! Détacher le long du pointillé!

Kriegsgefangenensendung

Envoi aux prisonniers de guerre

An den Kriegsgefangenen
Au prisonnier

LEPRÊTRE, GEORGES.

<p>Absender: Expéditeur:</p> <p>Vor- und Zuname: Nom et prénom: 17/60</p> <p>Ort: _____</p> <p>Lieu: _____</p> <p>Straße: _____</p> <p>Rue: _____</p> <p>Kreis: _____</p> <p>Département: _____</p>	<p>Gefangenenummer: <u>30.239</u> No. du prisonnier</p> <p>Lager-Bezeichnung: Stalag VI F Designation du camp</p> <p>Arb.-Kdo. Nr. <u>88</u></p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.1em;">Bocholt (Westf.)</p> <hr style="width: 80%; margin: auto;"/> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.1em;">Deutschland (Allemagne)</p>
---	--

Hier abtrennen! Détacher le long du pointillé!

Instruction concernant l'expédition des colis postaux.

Les colis postaux et les petits paquets ne seront distribués pourvu qu'ils soient munis de cette adresse imprimée. Tous les paquets dont l'adresse n'a pas été collée sur l'emballage ne parviendront pas et le contenu sera distribué aux autres prisonniers de guerre.

Dans les paquets munis de l'adresse en couleur **bleu** on ne doit envoyer que des vivres et des aliments, tandis que les paquets avec l'adresse **rouge** ne doivent contenir que des vêtements et du linge.

Fig. 17 - Etiquette rouge pour colis de vêtements et linge expédiée le 25-4-1942 du STALAG VI F à BOCHOLT

D'une manière générale, il s'agissait d'un modèle passe-partout éventuellement repiqué. Quelques modèles différents ont cependant été rencontrés, notamment pour les STALAG VI D à DORTMUND, ou VI F à BOCHOLT.

La remise d'un colis au prisonnier donnait lieu à envoi d'une carte d'accusé de réception (Fig. 18) dont il existe de nombreux modèles.

Kriegsgefangenenpost
Correspondance des prisonniers de guerre

Postkarte Carte postale

Geleitetes Gebiet

Paketbestätigung

An **STALAG V A** Poppeil

Madame Gaby Remy

Gebührenfrei! Franc de port!

<p>Absender: Expéditeur:</p> <p>Vor- und Zuname: Nom et prénom</p> <p><i>Suss Eugene</i></p> <p>Gefangenenummer: No. du prisonnier</p> <p><i>2701VB</i></p> <p>Lager-Bezeichnung: Nom du camp</p> <p>M.-Stammlager V A</p> <p>Deutschland (Allemagne)</p>	<p>Empfangsort: Lieu de destination</p> <p><i>Strassburg</i></p> <p>Straße: Rue</p> <p><i>Schurenstr. 11</i></p> <p>Land: Landesteil (Provinz) usw.</p> <p><i>Elsass Deutschl</i></p> <p>Département</p>
---	---

Camp: M.-Stammlager V A

Date *26.7.42*

Accusé de réception.

J'ai reçu le colis que vous m'avez envoyé.

Eugene Suss 2701
(Prénom, Nom, No.)

Il est interdit d'ajouter un mot.

Fig. 18 - Accusé de réception de colis du 26-7-1942 du STALAG V A à LUDWIGSBURG, pour STRASSBURG (Elsass)

CENSURE DU CAMP

Le courrier des prisonniers de guerre était soumis à la censure tant au départ qu'à l'arrivée. Les marques apposées par les censeurs sont innombrables.

Un recensement complet n'en a pas encore été fait.

L'HOMME DE CONFIANCE (VERTRAUENSMANN)

Prévues par la Convention de Genève, les fonctions de l'Homme de Confiance sont reconnues par les autorités allemandes.

Avec l'aide éventuelle d'un ou de plusieurs secrétaires s'organisera, dans chaque camp, un service français destiné à venir en aide aux prisonniers dans différentes démarches administratives et à veiller au respect de leurs droits face aux exigences allemandes.

L'Homme de Confiance tentera notamment de conserver le contrôle de la distribution des colis et jouera un rôle prudent en matière sanitaire.

L'organisation des loisirs ou de la vie pastorale relevait aussi des attributions de l'Homme de Confiance. (Fig. 19 et 20)



verso

Fig. 19 - Lettre du 20-10-1942 de l'Homme de Confiance du STALAG VI J à KREFELD-FICHTENHAIN, à destination du Maire du HAVRE (Seine-Inf.)

Kriegsgefangenenpost
Correspondance des prisonniers de guerre

Antwort-Postkarte
Carte postale de réponse

An den Kriegsgefangenen
Au prisonnier

N° 67208
à rapporter dans la réponse

STALAG II D
P. 504 II

GOLDS Georges

Gebührenfrei! Franc de port!

<p style="text-align: center;">Absenders Expéditeur:</p> <p>Vor- und Zuname: Nom et prénom</p> <p>M.-STAMMLAGER II D LE SOUS-OFFICIER DE CONFIANCE</p> <p>Ort: Lieu</p> <p>Straße: Rue</p> <p>Kreis: Département</p>	<p>Gefangenenummer: <i>13.552</i> No du prisonnier</p> <p>Lager-Bezeichnung: Nom du camp</p> <p style="text-align: center;">M.-Stammlager II D <i>P. 504 II</i> Stargard i. Pomm.</p> <p style="text-align: center;">Deutschland (Allemagne)</p>
---	--

Fig. 20 - Carte-réponse du 20-8-1944 du sous-officier de confiance du STALAG II D à STARGARD, à un prisonnier se trouvant dans un Kommando du même camp Cachet avec francisque **AU SERVICE DU MARECHAL**

LES PRISONNIERS LIBERES ET RAPATRIES

Le bilan publié le 17 novembre 1947 par le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants fait état des libérations et rapatriements dus à l'action de VICHY, soit :

- Anciens combattants : 59 359
- Pères et soutiens de famille : 18 731
- Militaires de carrière libérés pour encadrement : 1 422
- Sauveteurs : 232
- Spécialistes : 14 490
- Relève (1 prisonnier pour 3 travailleurs volontaires) : 90 747
- Administration publique : 17 751
- Veufs : 123
- Cultivateurs : 18 127
- Cheminots : 1 710
- Ingénieurs agronomes : 381

S'y ajoutent :

- Service de santé : 32 740
- Malades, blessés : 183 381
- Services rendus : 81
- Alsaciens-Lorrains : 7 681
- Dieppois : 1 580
- Cas humanitaires : 273
- Récompense : 8
- Divers et indéterminés : 81 076
- Mission de propagande : 4

Le courrier adressé de France à ces prisonniers au moment de leur libération et de leur rapatriement porte une marque justifiant le retour (Fig. 21 et 22)

Kriegsgefangenenpost
Correspondance des prisonniers de guerre

Antwort-Postkarte
Carte postale de réponse

An den Kriegsgefangenen
Au prisonnier

Berthelot Denis

Gebührenfrei! Franc de port!

<p style="text-align: center;">Absender: Expéditeur:</p> <p>Vor- und Zuname: Nom et prénom <i>Herr Berthelot Denis</i></p> <p>Ort: Lieu <i>Bailleul</i></p> <p>Straße: Rue <i>Ruedu Nordmeersch 5</i></p> <p>Kreis: Département <i>D'Nord France</i></p>	<p style="text-align: center;">Gefangenenummer: No. du prisonnier <i>98255</i></p> <p style="text-align: center;">Lager-Bezeichnung: Nom du camp <i>Stalag XI A</i></p> <p style="text-align: center;">Deutschland (Allemagne)</p>
---	---

retour/zurück

Entlassen nach der Heimat

Deutschland (Allemagne)

Fig. 21 - Carte-réponse du 9-1-1942 de BAILLEUL (Nord) pour le STALAG XI A à ALTENGRABOW . Prisonnier renvoyé dans son pays.
Cachets violets : **retour/zurück** **Entlassen nach der Heimat**

Kriegsgefangenenpost
Correspondance des prisonniers de guerre

Antwort-Postkarte
Carte postale de réponse

An den Kriegsgefangenen
Au prisonnier

Caporal R. RATING, REGINALD

Gebührenfrei! Franc de port!

<p style="text-align: center;">Absender: Expéditeur:</p> <p>Vor- und Zuname: Nom et prénom <i>Mr Jerry Jean</i></p> <p>Ort: Lieu <i>Blaye Libourne</i></p> <p>Straße: Rue <i>MAI PETAIN</i></p> <p>Kreis: Département <i>Gironde</i></p>	<p style="text-align: center;">Gefangenenummer: No. du prisonnier <i>44760</i></p> <p style="text-align: center;">Lager-Bezeichnung: Nom du camp <i>M. Stammlager XII A</i></p> <p style="text-align: center;">Deutschland (Allemagne)</p>
---	---

Unbestellbar - an Absender zurück

Retour à l'expéditeur

Deutschland (Allemagne)

Fig. 22 - Carte-réponse du 12-1-1944 de LIBOURNE (Gironde) pour le STALAG XII A à LIMBURG
Cachet violet : **Unbestellbar - an Absender zurück**

**Retour à
l'expéditeur**

** STALAG **

NUMERO DU CAMP	LOCALISATION	DATES DE FONCTIONNEMENT		OBSERVATIONS
		OUVERTURE	FERMETURE	
	<u>WK I - KÖNIGSBERG</u>			
I A	STABLACK über PREUSSISCH EYLAU (pol. STABLAWKI)	6-9-1939	libération 26-1-1945	
I B	HOHENSTEIN (OSTPR.) (pol. OLSZTYNEK)	10-10-1939	libération 21-1-1945	
I C	HEYDEKRUG/MEMELGEBIET	14-8-1941	en service oct. 1942	ex-STALAG 331
I D	EBENRODE HEYDEKRUG	août/oct. 42 11-42/3-43		p.g. soviétiques p.g. soviétiques
I E	PROSTKEN SUDAUEN (pol. SUWALKI)	août/nov. 42 oct. 1942	nov. 1942	p.g. soviétiques
I F	SUDAUEN (pol. SUWALKI)	août 1942	13-10-1944	p.g. soviétiques puis italiens
	<u>WK II - STETTIN</u>			
II A	NEUBRANDENBURG/MECKL.	1-9-1939	févr. 1945	
II B	WESTFALENHOF HAMMERSTEIN/Kr. SCHLOCHAU) (pol. CZARNE)	15-9-1939 21-9-1939	libération 27-1-1945	
II C	WOLDENBERG GREIFSWALD/POMMERN	28-9-1939 20-5-1940	libération en mai 1945	
II D	STARGARD/POMMERN (pol. SZCZECINSKI)	20-10-1939	en service janv. 1945	ex-DULAG STARGARD
II E	GROSS-BORN SCHWERIN/MECKL.	11-9-1939 14-8-1941	libération 2-5-1945	ex-DULAG II E devient OFLAG II D le 1-6-1940 réouverture du STALAG II E
II F	HAMMERSTEIN	14-8-1941	peut-être début 1942	ex-STALAG 315 (II F) p.g. soviétiques
II G	GROSS-BORN/REDERITZ über JASTROW	après 8-1941	sans doute juill. 1942	ex-STALAG 323 (II G) p.g. soviétiques
II H	GROSS-BORN/REDERITZ	après 8-1941		ex-STALAG 302 (II H) p.g. soviétiques
	<u>WK III - BERLIN</u>			
III A	LUCKENWALDE	28-8-1939	libération 25-4-1945	ouverture STALAG 333 le 30-4-1941

NUMERO DU CAMP	LOCALISATION	DATES DE FONCTIONNEMENT		OBSERVATIONS
		OUVERTURE	FERMETURE	
III B	FÜRSTENBERG/ODER	6-12-1939	févr. 1945	Camps annexes à : - PRITZWALK, WUSSTRAU, - BRANDENBURG ex-DULAG D
III C	ALT DREWITZ über KÜSTRIN (pol. DRZEWICE)	12-6-1940	en service janv. 1945	
III D	BERLIN-LICHTERFELDE	14-8-1940	en service janv. 1945	pas de camp ppal Camps annexes : - FALKENSEE - GROSS SCHULZENDORF über ZOSSEN - WUTZETZ über FRIESACK/MARK - DAMM I) / FRIESACK - DAMM II) - WUSTRAU I - II über NEURUPPIN - ZIETENHORST - KIRCHHAIN/NIEDER= LAUSITZ
III E	KIRCHHAIN/NIEDERLAUSITZ <u>WK IV - DRESDEN (DRESDE)</u>	1-2-1941		Camp annexe du STALAG III B le 4-6-1942
IV A	HOYERSWERDA ELSTERHORST HOHNSTEIN über BAD SCHANDAU	26-8-1939 10-9-1939 1-2-1941		31-12-1940 : trans- formation en CAMP DE L'OMBRE (p.g. dans des Kommandos extérieurs)
IV B	MÜHLBERG/ELBE	29-9-1939	en service févr. 1945	
IV B/Z	ZEITHAIN	8-9-1941	30-1-1943	Camp annexe du STALAG IV B avec hôpital du 8-9-1941 au 30-1-1943
IV C	WISTRITZ bei TEPLITZ- SCHÖNAU (tch. TEPLICE-SANOV)	1-8-1940	en service janv. 1945	
IV D	NEUBURXDORF TORGAU/ELBE	5-8-1940 1-5-1941	en service janv. 1945	
IV D/Z	ANNABURG	1-6-1942	en service avr. 1945	Camp annexe du STALAG IV D
IV E	ALTENBURG/THÜRINGEN	1-2-1941	1-6-1942	devient STALAG 384

NUMERO DU CAMP	LOCALISATION	DATES DE FONCTIONNEMENT		OBSERVATIONS
		OUVERTURE	FERMETURE	
IV F	HARTMANNSDORF/SACHSEN (bei CHEMNITZ)	1-2-1941	en service mars 1945	Camp annexe à ALTENBURG
IV G	OSCHATZ/SACHSEN	1-2-1941	en service janv. 1945	
IV H	ZEITHAIN über RIESA	14-8-1941		p.g. soviétiques et yougoslaves
	<u>WK V - STUTTGART</u>			
V A	LUDWIGSBURG	16-10-1939	libération 21-4-1945	Camp annexe à MÜNSINGEN/WÜRTT. entre 28-12-1943 et 12-1-1944
V B	VILLINGEN/SCHWARZWALD	28-3-1940	en service janv. 1945	
V C	MALSCHBACH bei BADEN BADEN OFFENBURG	28-3-1940 févr. 1942		Camps annexes à -MALSCHBACH -STRASSBURG-KRONEN- BURG
V D	STRASSBURG OBERHOFEN	29-11-1940 vu sept. 1941	30-5-1942	ex-FRONTSTALAG 210 devient STALAG 385
V E	MÜLHAUSEN	1-12-1940	19-3-1942	ex-FRONTSTALAG 213
	<u>WK VI - MÜNSTER</u>			
VI A	HEMER (KREIS ISERLOHN)	10-10-1939	en service janv. 1945	
VI B	NEU VERSEN bei MEPPEN	29-9-1939	13-5-1942 prise en charge camp principal par STAL.VIC	Camps annexes à -OBERLANGEN -FULLEN -WESUWE
VI C	Kommandantur BATHORN située à HOOGSTEDÉ Camps annexes à : - ALEXISDORF - WIETMARSCHEN - GROSS HESEPE - NEU VERSEN - FULLEN - WESUWE - OBERLANGEN	29-9-1939 13-5-1942 13-5-1942 13-5-1942 13-5-1942		pas de camp ppal. ex-STALAG VI B ex-camp annexe du STALAG VI B d° d°
VI D	DORTMUND (WESTFALEN)	21/30-9-1939	en service janv. 1945	
VI E	SOEST	15-11-1939	5-6-1940	devient OFLAG VI A

NUMERO DU CAMP	LOCALISATION	DATES DE FONCTIONNEMENT		OBSERVATIONS
		OUVERTURE	FERMETURE	
VI F	BOCHOLT (WESTFALEN) MÜNSTER	3-10-1939 25-9/14-12-44	en service janv. 1945	prise en charge du STALAG VI C en octobre 1944
VI F/Z	DORSTEN	oct. nov. 42		Camp annexe du STALAG VI F
VI G	BERGISCH-GLADBACH BONN-DUISDORF	17-2-1941 vu en avr. 41	en service janv. 1945	Camp annexe à -ARNOLDSWEILER bei DÜREN
	HEMER (KREIS ISERLOHN) BERGNEUSTADT	29-9/14-12-44 1-12-1944		transfert du camp principal
VI H	ARNOLDSWEILER bei DÜREN	28-3-1940	16-10-1941	transfert en Russie
VI J	FICHTENHAIN -KREFELD DORSTEN	17-2-1941 1-9/1-10-44	en service janv. 1945	Camp annexe à DORSTEN transfert du camp principal
VI K	SENNE/FORELLKRUG über PADERBORN HÖVELHOF über PADERBORN <u>WK VII - MÜNCHEN (MUNICH)</u>	14-8-1941	en service janv. 1945	prisonniers sovié- tiques et italiens STALAG 326 (VI K) P.g. français 1943 et italiens STALAG 326 (VI K)
VII A	MOOSBURG/OBERBAYERN	25-9-1939	libération 29-4-1945	
VII B	MEMMINGEN <u>WK VIII - BRESLAU</u>	11-8-1940	en service janv. 1945	
VIII A	GÖRLITZ (pol. SGORZELEC)	23-9-1939	en service janv. 1945	ex-DULAG VIII A
VIII B	LAMSDORF (pol. LAMBINOWICE) TESCHEN (pol. CIESZYN)	4-10-1939 fin 43/déb.44	mars 1945	ex-DULAG VIII B ex-camp annexe du STALAG VIII B
VIII C	KUNAU SAGAN (pol. ZAGAN)	4-10-1939 fin 39/déb.40	en service janv. 1945	Camps annexes à : -NEUHAMMER/QUAIS -KRÜNZBURG/ÖBERPFALZ
VIII D	TESCHEN (pol. CIESZYN)	5-5-1941	16-9-1942	Camp de l'ombre
VIII E	NEUHAMMER/QUAIS	14-8-1941	juillet 42	p.g. soviétiques STALAG 308 (VIII E) Camp annexe du STALAG VIII C (1942)

NUMERO DU CAMP	LOCALISATION	DATES DE FONCTIONNEMENT		OBSERVATIONS
		OUVERTURE	FERMETURE	
VIII F	LAMSDORF (pol. LAMBINOVICE)	14-8-1941	mai-juin 43	p.g. soviétiques STALAG 318 (VIII F)
	<u>WK IX - KASSEL</u>			
IX A	ZIEGENHAIN (KASSEL)	26-9-1939	en service janv. 1945	
IX B	WEGSCHEIDE bei BAD ORB	1-12-1939	en service janv. 1945	
IX C	BAD SULZA/THÜRINGEN	6-2-1940	libération 11-4-1945	Camp de l'ombre en 1941 Camp annexe à MÜHLHAUSEN/THÜR. entre juin/sept.43
	<u>WK X - HAMBURG (HAMBOURG)</u>			
X A	SCHLESWIG	17-2-1941	libération 28-5-1945	Camps annexes à : -HAMBURG-FUHLBUTTEL entre mars/juin 43 -HEIDKATHEN entre 3-43 et 6-44 -GUDENDORF über MEHDORF/HOLSTEIN en décembre 1944 -BARMSTEDT/HOLSTEIN entre sept.déc. 44
X B	SANDBOSTEL	17-2-1941	libération 29-4-1945	Camp annexe à : WIETZENDORF über SOLTAU (ex-STALAG X D supprimé en août 1942)
X C	NIENBURG/WESER	17-2-1941	en service janv. 1945	Camp annexe à : ROHRSEN b.NIENBURG ouvert entre mars et juin 1943, sup- primé entre 22-3 et 9-6-1944
X D	MÜNSTER	14-8-1941		p.g. soviétiques STALAG 310 (X D)
	WIETZENDORF bei SOLTAU	janv. 1942	août 1942	devient camp annexe du STALAG X B
	<u>WK XI - HANNOVER (HANOVRE)</u>			
XI A	ALTENGRABOW	fin 1939	en service janv. 1945	
XI B	FALLINGBOSTEL	24-9-1939	en service janv. 1945	prise en charge du STALAG XI D fermé le 6-3-1942, comme camp partiel d'OERBKE ; prise en charge d'une partie

NUMERO DU CAMP	LOCALISATION	DATES DE FONCTIONNEMENT		OBSERVATIONS
		OUVERTURE	FERMETURE	
XI C	BERGEN-BELSEN	14-8-1941	10-6-1943	du STALAG 311(XI C) le 10-10-1943 comme camp annexe de BERGEN-BELSEN
XI D	OERBKE über WALSRODE	14-8-1941	21-3-1942	p.g. soviétiques STALAG 311 (XI C)
	<u>WK XII - WIESBADEN</u>			
XII A	LIMBURG	23-1-1940	en service janv. 1945	ex-DULAG XII A
XII B	FRANKENTHAL/PFALZ	1-4-1940	31-3-1942	
XII C	WIEBELSHEIM über OBERWESEL	1-4-1940	29-9-1941	devient STALAG 380
XII D	TRIER-PETRISBERG WALDBREITBACH B.NEUWIED	en service nov. 1940 14-10-1944	en service janv. 1945	
XII E	METZ	3-12-1940	fin 1941	ex-FRONTSTALAG 212
XII F	SAARBURG (SARREBOURG) FORBACH	15-11-1940 octobre 41	fin 1944	ex-FRONTSTALAG 211
	FREINSHEIM/VORDERPFALZ	25-9/14-12-44	en service janv. 1945	Camps annexes à : -BLIESHEIM-BOLCHEN -JOHANNIS-BANNBERG- BOLCHEN -FRANKENTHAL
	<u>WK XIII - NÜRNBERG(NUREMBERG)</u>			
XIII A	SULZBACH-ROSENBERG	27-9-1939	en service janv. 1945	
XIII B	WEIDEN	17-7-1940	en service janv. 1945	
XIII C	HAMMELBURG	11-7-1940	en service janv. 1945	
XIII D	NÜRNBERG-LANGWASSER	1-11-1942	en service mars 1945	ex-OFLAG 62
	<u>WK XVII - WIEN (VIENNE)</u>			
XVII A	KAISERSTEINBRUCH	29-8-1939	en service janv. 1945	ex-DULAG J
XVII B	KREMS-GNEIXENDORF	26-10-1939	5-5-1945	ex-DULAG GNEIXENDORF et DÖLLERSHEIM
XVII C	DÖLLERSHEIM	26-10-1939		transfert partiel OFLAG XVII A le 15-6-1940 et au STALAG XVII B le 29-7-1940

NUMERO DU CAMP	LOCALISATION	DATES DE FONCTIONNEMENT		OBSERVATIONS
		OUVERTURE	FERMETURE	
XVII D	PÜPPING über WELS	1-10-1941	28-10-1941	camp de l'ombre transféré à LUBLIN (STALAG 237)
	<u>WK XVIII - SALZBURG (SALZBOURG)</u>			
XVIII A	WOLFSBERG/KÄRNTEN	1-3-1941	en service janv. 1945	ex-OFLAG XVIII B
XVIII A/Z	SPITTAL/DRAU	inconnue	en service 16-1-1945	Camp annexe du STALAG XVIII A
XVIII B	SPITTAL/DRAU	7-2-1941		ex-OFLAG XVIII C
	WAGNA bei LEIBNITZ	3-10-1942		
	PÜPPING/EFFERDING	31-3-1943		
XVIII B/Z	MARBURG/DRAU	1-8-1942	15-11-1942	Camp annexe du STALAG XVIII B
XVIII C	MARKT-PONGAU (SALZBURG)	juin 1941	8-5-1945	p.g. italiens en 1944 STALAG 317 (XVIII C)
XVIII C/Z	LANDECK/TIROL	inconnue	en service janv. 1945	Camp annexe du STALAG XVIII C
XVIII D	MARBURG/DRAU (youg. MARIBOR)	en service juin 1941	en service nov. 1942	p.g. français et anglais en 12-41 et 2-42 STALAG 306 (XVIII D)
	<u>WK XX - DANZIG</u>			
XX A	THORN (pol. TORUN)	7-12-1939	en service janv. 1945	
XX B	RECKLINGHAUSEN/WESTF.	16-12-1939		Camps annexes à : DANZIG-BISCHOFBERG DANZIG-OLIVA
	LITTSCHEN-MARIENWERDER/ OSTPR.	23-12-1939		
	MARIENBURG/WESTPR. (pol. MALBORK)	1-2-1940	24-1-1945	
XX C	THORN (pol. TORUN)	inconnue	en service juin 1942	p.g. soviétiques et yougoslaves en juin 1942
	<u>WK XXI - POSEN</u>			
XXI A	SCHILDBERG/WARTHELAND (pol. OSTRZESZOW)	26-1-1940	entre mars et juin 43	
XXI A/Z	POSEN	3-6-1940	1-8-1940	Camp annexe du STALAG XXI A devient STALAG XXID

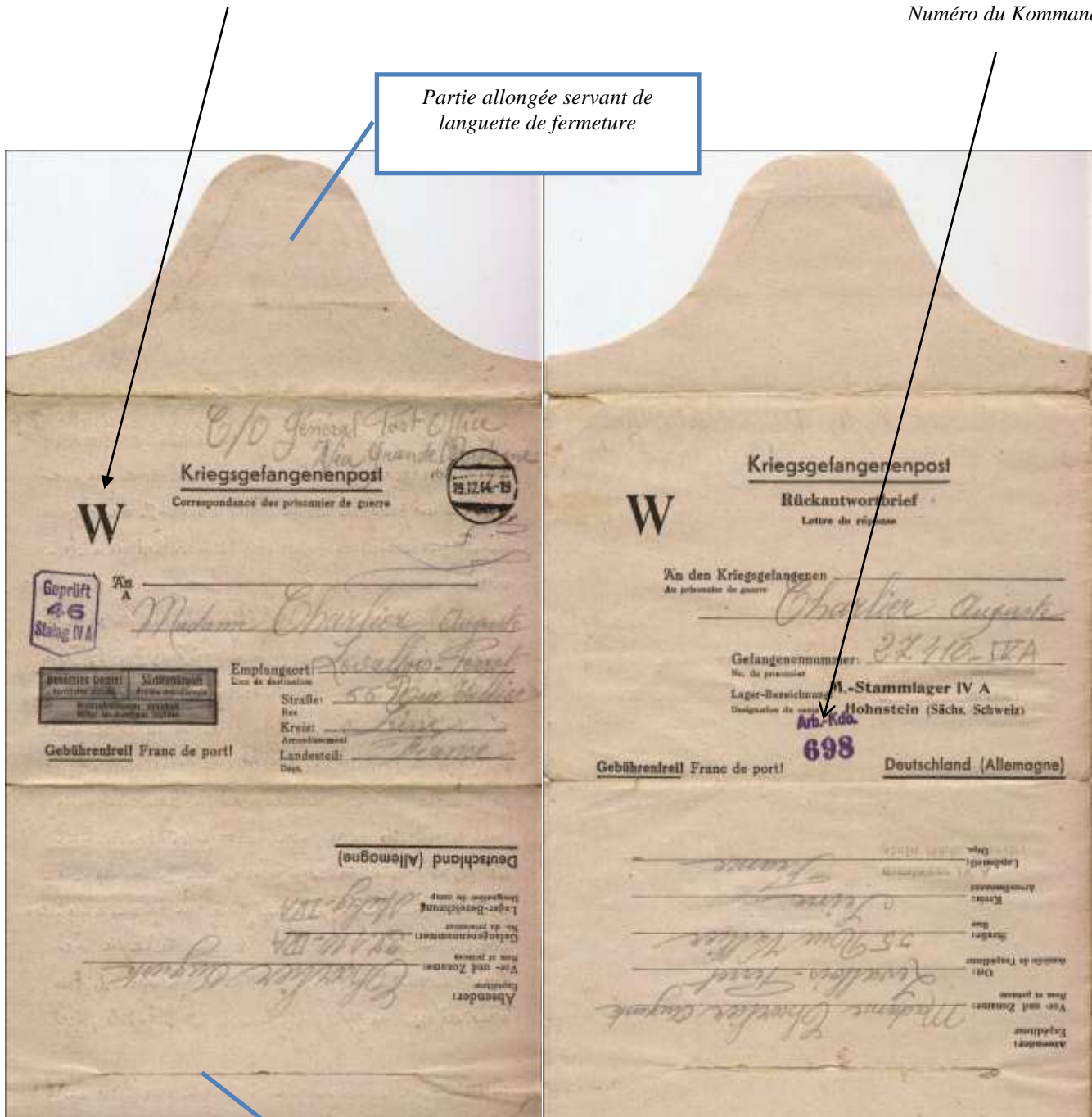
NUMERO DU CAMP	LOCALISATION	DATES DE FONCTIONNEMENT		OBSERVATIONS
		OUVERTURE	FERMETURE	
XXI B	SCHOKKEN (XXI B 1) SCHUBIN (XXI B 2)	5-10-1939		
XXI B/H	SCHUBIN THURE über ALTBURGUND TAPS/ESTLAND	1-8-1940 3-12-1940 15-10-1941		ex-STALAG XXI B 2 devient STALAG 381
XXI B/Z	SCHOKKEN	1-8-1940	1-11-1940	ex-STALAG XXI B 1 devient OFLAG XXI A
XXI C	WOLLSTEIN bei POSEN	12-6-1940	1-3-1943	
XXI C/Z	GRÄTZ	12-6-1940		Camp annexe du STALAG XXI C
XXI D	POSEN (pol. POZNAN)	1-8-1940	en service janv. 1945	ex-STALAG XXI A/Z Camps annexes à : -SCHILDBERG/WARTH -MONTWY b. HOHENSALZA -LITZMANNSTADT
XXI E	GRÄTZ bei POSEN	21-6-1941	10-3-1942	ex-STALAG XXI C/Z devient OFLAG XXI C

BIBLIOGRAPHIE

- LES PRISONNIERS DE GUERRE FRANCAIS DETENUS PAR LA WEHRMACHT
PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE
Claude ABLARD in "Les Feuilles Marcophiles", suppl. N° 307
4e trimestre 2001
- LES FEUILLES MARCOPHILES, informations diverses
- DEUTSCHE KRIEGSGEFANGENEN- UND INTERNIERTENEINRICHTUNGEN 1939-1945
G. MATTIELO, W. VOGT, Selbstverlag 1986

La signification de ce **W** reste sans explication !

Numéro du Kommando



Fente pour la fermeture

Lettre de la figure 9 développée montrant la partie réponse, ici non utilisée.

On remarquera qu'à l'époque les lettres ont une partie allongée qui rentre dans une fente.